

FICHE DE POSTE - TEMPO 17-01

Chargé(e) de programme arts visuels, Europe et international

DESCRIPTION DU POSTE

Mission principale

Il/elle est chargé(e) de coordonner la politique régionale en matière des arts visuels ainsi que différents dispositifs transversaux pour la politique culturelle régionale ; il/elle exerce ses missions sous l'autorité du chef de service culture et du directeur de la culture et des sports, en relation avec les différents agents du service ainsi qu'avec d'autres directions régionales et des partenaires externes.

Activités

Coordination et mise en œuvre de la politique régionale en faveur des arts visuels :

- Assurer l'instruction des dossiers de demande de subvention et leur suivi, de la réception à la décision associée : analyse, rencontre avec les principaux partenaires, organisation de comités techniques, préparation des réunions d'arbitrages et des rapports de commission permanente, rédaction de conventions, suivi des paiements... ;
- Suivre les lignes budgétaires associées (autorisations d'engagements et crédits de paiement) ;
- Organiser et suivre l'administration et la gestion du programme (partie arts visuels) en lien avec l'assistante et la gestionnaire associées ;
- Accompagner le suivi de grands outils culturels régionaux (Fonds régional d'art contemporain) et des principaux partenaires (ex : le pôle arts visuels) : suivi des activités, conseils auprès des élus, préparation et suivi des conseils d'administration et des assemblées générales, négociations pluripartites éventuelles ;
- Animer les réflexions pour le développement de la filière et de la coopération interprofessionnelle pour aboutir à des orientations stratégiques ;
- Assurer un suivi des activités des structures aidées (centres d'art, associations, collectifs...),
- Proposer des modes d'évaluation et évaluer les dispositifs existants et les actions soutenues ;
- Plus ponctuellement, participation à des réunions nationales sur les enjeux du secteur (CIPAC, rencontres avec les autres régions...) ;
- Suivi des 1% en cours et lancement éventuel de nouveaux projets ;
- Réflexion éventuelle sur des supports de communication et de valorisation de la politique régionale ou des acteurs du territoire.

Au titre de l'action territoriale :

- Coordonner et mettre en œuvre l'action culturelle à l'international : convention Institut français (instruction des demandes, préparation des arbitrages) et programme d'interventions en région avec le Relais culture Europe en région ;
- En lien avec le chef de service et l'assistante du service, en fonction du programme déterminé, organiser les travaux de la conférence régionale consultative de la culture : préparation des séances de travail (plénière, commissions, groupes de travail, comité de suivi...), réflexion et propositions en matière d'accompagnement et d'animation de la démarche (rédaction d'un nouveau marché, analyse des offres...).

En lien avec le chef de service culture, prospection éventuelle de nouveaux chantiers dans le domaine des arts visuels ou de l'action territoriale

Compétences généralistes/transversales

Méthodes et outils du management par projets

Techniques d'animation de réunion et négociation

Développement et animation de relations partenariales et de réseaux professionnels

Capacité à travailler en transversalité

Connaissance du cadre institutionnel et budgétaire des collectivités territoriales

Capacités d'initiatives

Capacité d'écoute

Compétences spécifiques/techniques
Connaissance du contexte et des enjeux artistiques des arts visuels et plus globalement des politiques culturelles Maîtrise des applications informatiques (Microsoft Office)
CONDITIONS D'EXERCICE
Interlocuteurs, partenaires principaux
Acteurs des arts visuels et des politiques culturelles Agents des services culturels de l'Etat ou d'autres collectivités territoriales
Conditions particulières d'exercice (horaires, déplacement...)
Est appelé à assister à des expositions et manifestations sur le territoire régional en dehors des horaires de travail de manière hebdomadaire
Habilitation / Permis
Permis B nécessaire
PROFIL D'ACCES AU POSTE
Formations
Bac +4
Diplômes
Titulaire d'un diplôme associé aux politiques culturelles ou aux arts visuels ou d'une expérience professionnelle équivalente
Expériences professionnelles
Souhaitées dans un domaine des arts visuels ou de la culture

CDD du 20/02/2017 au 09/06/2017

Salaire Brut mensuel : 2198.15€- Contrat de 35h hebdo

Poste basé sur Nantes

Merci d'adresser votre dossier de candidature : CV + lettre de motivation – sous la **référence TEMPO 17-01**, jusqu'au **18 janvier 2017 inclus**, à M. le Président du Conseil Régional des Pays de la Loire – par mail à : recrutement@paysdelaloire.fr